

Vivre à

AUTOMNE 2023

CHINDRIEUX

JOURNAL MUNICIPAL

DOSSIER SPÉCIAL ENVIRONNEMENT

La sobriété est de mise

La nature a besoin de l'eau dans les rivières :
il est interdit de la prélever en période de sécheresse.

SÉCURISATION
DES VOIES

**Sur la route,
on ralentit**

ASSOCIATIONS

**C'est l'heure
de la reprise**



2

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Sébastien Martin

Viandes & volailles de qualité
 Charcuterie maison
 Plats cuisinés

Viande Française

10, route d'Aix les Bains
 73310 Chindrieux
 Tél. 06 49 38 73 96
 09 83 05 69 75

RC PAYSAGE
Raphaël COUDURIER

06 73 69 53 77
 rcpaysagebatiment@gmail.com

10 ans d'expérience à votre service :

- Tonte de pelouse
- Entretien de haie et massifs
- Taille d'arbres et fruitiers
- Désherbage, bêchage
- Evacuation déchets verts
- Débroussaillage

50% Réduction ou crédit d'impôt Travaux éligibles

DECOBAT RENOY
Neuf et rénovation

Revêtements de sols et murs
 Carrelage - Faïence
 Peinture - Parquet
 Lino - Moquette - Placo

Intérieur - Extérieur

Coulaud Eric - 06.45.66.70.43
 CHINDRIEUX - 73310 -
 couleric74@yahoo.fr
 N° Siren: 532750338

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ? **SAFTI**

Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous et confiez lui votre projet immobilier en toute sérénité !

Nadine Truche

Spécialiste sur le secteur de la Chautagne
 06 18 95 77 37
 nadine.truche@safti.fr

www.safti.fr

MAISON DES APÔTRES
 Mariages - Salle de réception - Hébergements

07 69 03 01 60

www.maisondesapotres.fr

Isolation - Cloisons - Doublages
 Peintures intérieures & extérieures
 Revêtements sols et murs

AMOROS Marc

06 80 84 61 21
 04 79 54 27 79

1754 Route d'AIX
 73 310 CHINDRIEUX

amoros.placo.peinture@gmx.fr

METIER IMMOBILIER
 Transactions Immobilières
 www.metier-immobilier.fr

Succursale de Chindrieux

Achat / Vente

04 79 52 73 32
 241 Route d'Aix
 73310 CHINDRIEUX

AMEPI

la FLEURISTE du Coin
 CHINDRIEUX

www.lafleuristeducoin.fr
 04 79 34 40 26

du mardi au samedi 8h30-12h15 15h-19h15, le dimanche et jours fériés 8h30-12h15
 fermé le lundi (commande possible)

Creations florales toutes ceremonies
 Decorations - Articles funeraires

Bornage - Division - Dossiers d'Urbanisme
 Topographie - Scanner 3D - Auscultations
 Etudes et Maîtrise d'œuvre - Aménagement en Montagne
 Copropriété - Division en volumes - Diagnostics immobiliers

géode

Frédéric Gaimard
 Géomètre - Expert D.P.L.G.

Tél. 04 79 54 21 34
 www.geode.cc
 Email : chindrieux@geode.cc

245 route d'Aix
 73310 CHINDRIEUX

Porcheron
 Electricité & Réseaux

Réseaux H.T.A. / B.T.A. / aériens et souterrains
 Eclairage public / Réseaux gaz
 Electricité industrielle et tertiaire
 Câblage informatique / Fibre optique
 Travaux par aspiration

ENTRELACS | 04 79 63 08 80 | www.porcheron.com

JOURNET CHARPENTE

COUVERTURE ZINGUERIE

T./F. 04 79 54 28 02 73310 CHINDRIEUX
 Mail : journetcharpente@bbox.fr
 www.journetcharpentefils.fr

Green&Safe
 Distribution

Additifs carburant
 Nettoyage - Dégazage - Enlèvement de cuves

www.green-safe-additifs.com
 contact@gsdistri.com - 0479634419

Le mois de juillet a été celui le plus chaud enregistré sur notre terre... sans canicule ! Mais celle-ci nous a rattrapé en août, avant de laisser brutalement place à des températures automnales. On ne peut nier des phénomènes climatiques qui se succèdent de manière saccadée, mettant à mal nos organismes, mais aussi le monde animal et végétal. Nous sommes aujourd'hui les témoins de ces phénomènes et de leurs conséquences sur l'ensemble de la planète.

Les dirigeants se doivent de prendre des résolutions et chacun d'entre nous doit se sentir concerné dans ses gestes au quotidien. Certes, ces petits gestes peuvent sembler bien futiles en face des gros consommateurs mondiaux, mais c'est l'exemplarité qui fera changer les esprits.

La question environnementale doit être dans tous les esprits et le dossier de ce bulletin de rentrée sera consacré aux actions de vos collectivités communale et intercommunale.

Bonne lecture à tous.

Marie-Claire Barbier

Maire de Chindrieux, Vice-présidente du Conseil départemental de la Savoie

La mairie a la fibre

La mise en place de la fibre optique a ouvert de nouvelles possibilités pour la mairie. Cette optimisation permet de traiter les dossiers plus rapidement et de fournir un service public plus réactif.

La modernisation du système téléphonique a également été une étape cruciale pour répondre aux besoins de manière plus fluide et efficace.

L'installation de la visioconférence s'est ainsi révélée être un atout précieux.

Ces avancées technologiques marquent une nouvelle ère pour notre mairie.

Vivre à CHINDRIEUX

Magazine municipal
313 rue de l'Eglise
73310 Chindrieux
04 79 54 20 36
mairie@chindrieux.fr
Site web : www.chindrieux.fr
Page Facebook : Chindrieux

Parution : octobre 2023
Directrice de la publication : Marie-Claire Barbier
Coordination : Isabelle Mossaz
Rédaction : équipe municipale et services de la mairie
Conception et réalisation : agence Kangourou, Aix-les-Bains
Imprimé sur du papier respectueux de l'environnement par : Imprimerie Ducret

RD 991 : une circulation stable depuis 10 ans

A l'occasion des diverses rencontres des élus avec les Chindrolains, la question de l'augmentation de la circulation des poids lourds est souvent évoquée.

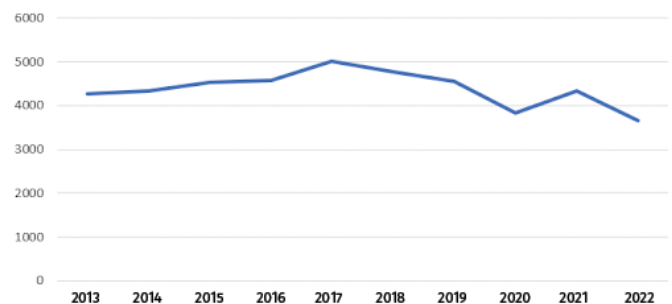
Il faut rappeler que l'accès à la RD 991 est réglementé par arrêté départemental pour les poids lourds, compte tenu notamment du franchissement des passages à niveau.

Un comptage de la circulation des véhicules (dont les poids lourds) est effectué en permanence sur la route départementale, dans les deux sens, sur la commune de Brison-Saint-Innocent, à proximité du terrain de foot.

La moyenne de circulation sur les dix dernières années est de 4387 véhicules, dont 74 poids-lourds, par jour. Si l'on retire de l'analyse les années 2020 et 2022 (année covid et année de fermeture de la route pour travaux), cette moyenne est de 4548 véhicules/jour (dont 76 poids-lourds).

On ne constate donc pas de réelle augmentation de la circulation,

Evolution du nombre de véhicules circulant sur la RD991 depuis 10 ans



Année	Trafic moyen jour (2 sens tous véhicules)	Trafic moyen jour (2 sens PL)
2013	4274	69
2014	4334	72
2015	4533	75
2016	4565	77
2017	5015	75
2018	4780	80
2019	4559	79
2020	3839	73
2021	4324	77
2022	3648	59

y compris des poids-lourds. La municipalité reste toutefois vigilante quant à l'évolution de cette tendance.

Circulation et stationnement : une nouvelle approche pour le port de Châtillon

La municipalité a souhaité apporter de nouvelles améliorations à l'accès réglementé de l'espace port-plage de Châtillon. Le but est de garantir un accès contrôlé tout en offrant un environnement paisible, sûr et préservé pour les résidents et les visiteurs. Elle permet de conserver un accès facilité pour les professionnels et les services d'urgence.

Parmi les nouvelles mesures, il n'est désormais plus possible de stationner en période estivale dans le parking de la descente au port et la sortie du parking est déportée vers l'entrée.

Parallèlement, la commune souhaite instaurer une culture de civilité parmi les automobilistes visitant notre localité. La beauté du lac attire de nombreux visiteurs, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la sécurité et du respect des règles de conduite. Pour encourager cette attitude plus responsable, la présence d'un agent de sécurité sur



De nouvelles mesures ont été prises cet été pour l'accès au port-plage.

place pendant les périodes de forte affluence a permis de sensibiliser les conducteurs.

En vue de réguler efficacement l'accès aux abords du lac, la municipalité a décidé de bloquer l'entrée du lieu au carrefour des Apôtres. Cette mesure vise à éviter les embouteillages et les stationnements sauvages qui nuisent à la fluidité du trafic et créent des situations dangereuses pour les piétons notamment (essentiellement le samedi

et dimanche après-midi).

Une campagne de sensibilisation a permis d'informer les résidents et les visiteurs des nouvelles règles et des avantages d'une approche réglementée.

Grâce à ces changements, l'équipe municipale espère pouvoir améliorer la sécurité et la gestion de l'espace port-plage, offrant à chacun la possibilité de profiter des charmes du lac tout en respectant le lieu et ses rives.

Urbanisme : sursis à statuer sur les demandes d'autorisation au Centre nord

Avec l'approbation du nouveau PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) de Grand Lac, plusieurs secteurs de développement urbains ont été définis et encadrés par des Orientations d'aménagement de programmation (OAP) sur le territoire communal de Chindrieux, comme la loi nous l'imposait.

Aujourd'hui, la municipalité constate que la dynamique des opérations et des projets de constructions est très forte et risque potentiellement d'avoir

des conséquences sur le développement urbain, les mobilités et les espaces comme les équipements publics. La commune souhaite mettre en œuvre un projet urbain plus précis sur l'OAP du Centre nord. Cela nécessite de réaliser une étude afin de définir plus précisément les orientations de cette OAP, notamment en lien avec la requalification du Centre bourg. Dans ce cadre, il a été décidé d'instaurer un périmètre de prise en considération de projet sur ce secteur.

L'instauration de ce périmètre permet de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...) dans le secteur, afin qu'aucun projet ne compromette cette volonté.

Cela signifie qu'aucune nouvelle demande d'urbanisme ne sera acceptée sur cette opération d'aménagement d'ensemble, tant que l'étude en lien avec l'aménagement du centre bourg ne sera pas aboutie.

RD 991 : la traversée devant la Maison de santé sécurisée



Un plateau surélevé permet aux piétons de traverser en sécurité.

La traversée de la RD 991 devant la Maison pluridisciplinaire de santé est dorénavant opérationnelle. Un plateau surélevé permet aux piétons de traverser la route départementale

en sécurité depuis le parking en contrebas. La largeur de la RD a été réduite jusqu'au centre de secours et le marquage de l'axe central supprimé. La vitesse est réduite à 30 km/h sur cette zone.

Cimetière : le jardin du souvenir réhabilité

L'espace dédié au jardin du souvenir a été réhabilité à l'occasion des travaux réalisés dans le cimetière ; il est le lieu où certains choisissent de disperser les cendres de leurs proches, après une crémation.

Les Chindrolains sont de plus en plus nombreux à choisir l'incinération, qui est très ancienne, et répandue dans de nombreuses civilisations. L'Europe a abandonné la crémation au fur et à mesure qu'elle s'est convertie au christianisme. C'est Charlemagne qui, en 789, l'a interdite. Elle fut de nouveau possible par une loi adoptée en 1887. L'église catholique lève l'interdit en 1963. En France, après un décès, seules l'inhumation et la crémation sont autorisées par la loi. La crémation est adoptée par les



familles dans plus de 40 % des décès.

Il existe un crématorium à Chambéry, géré par les Pompes funèbres publiques, dont la commune de Chindrieux est membre. Vous pouvez déposer l'urne dans un columbarium, la sceller sur une tombe ou répandre les cendres en pleine nature. La commune de Chindrieux dispose d'un columbarium, attenant au cimetière. Vous devez déclarer à la mairie ce que sont devenues les cendres.

Un aménagement de sécurité au carrefour de la Chambotte



Le carrefour de la Chambotte et de la rue du chef-lieu a fait l'objet d'un aménagement de sécurité pour orienter les flux de circulation. Un cheminement piétonnier doit compléter cet aménagement pour rejoindre la RD 991. En amont, deux « écluses », destinées à ralentir la circulation, ont été installées.

Les chantiers en cours et à venir

- ▶ La seconde partie des travaux d'enfouissement des réseaux secs sur les **rues de Vars et de la Tour** sont engagés depuis la fin du mois d'août
- ▶ Le cheminement doux réalisé par Grand Lac **entre le giratoire de Chaudieu et la gare** se poursuit. Les travaux sur les réseaux d'eaux usées arrivent à leur fin et le revêtement de surface sécurisé va être réalisé dans l'automne.
- ▶ Pour la poursuite du cheminement doux, Grand Lac finalise l'étude du tronçon **giratoire de Chaudieu/stade**.
- ▶ La consultation lancée par la commune pour la sécurisation sur le **centre bourg** est en cours d'analyse, pour des travaux à engager dans l'automne.
- ▶ La commune poursuit la planification des aménagements en mode doux, en vue d'une présentation aux Chindrolains

La gare est aujourd'hui une plateforme multimodale

La SNCF a engagé des opérations de mise en conformité du quai de la gare de Chindrieux-Châtillon, ce printemps, ainsi que la rénovation du toit et de la façade de la gare qui fête ses 165 ans.

Ces travaux d'entretien du patrimoine ferroviaire et de sécurisation marquent l'importance pour tous que l'accès au train soit facilité. Rappelons qu'une quinzaine de trains en moyenne s'arrêtent chaque jour à notre gare, en direction de Chambéry ou d'Ambérieu.

C'est l'un des "points d'intérêt" de Mobéa, le service de transport à la demande de Grand Lac, qui permet de se faire transporter dans la Chautagne et jusqu'à Aix-les-Bains.

Bientôt, l'accès pour les cyclistes sera facilité, avec la réalisation de la voie douce, dont les tronçons se réalisent jusqu'au centre bourg.

Entre réseau ferré, transport en commun et vélo, la gare deviendra ainsi une plateforme multimodale à la rencontre de différents modes de transports



Un plateau surélevé permet aux piétons de traverser en sécurité.

alternatifs à la voiture.

- ▶ www.ondeagrandlac.fr
- ▶ www.sncf-connect.com
- ▶ Application Ondea Grand Lac

Une opération pour rendre les enfants autonomes à vélo



Le « Savoir rouler à vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Il doit permettre aux enfants de 6 à 11 ans de devenir autonomes à vélo, pratiquer quotidiennement une activité physique et se déplacer de manière écologique et économique.

Grand Lac s'appuiera sur l'agence Ecomobilité qui coordonnera le déploiement de ce programme dans les écoles du territoire, en développant progressivement le dispositif dans

celles qui sont parties prenantes pour participer au financement de l'opération.

Ce programme initié l'an passé par l'équipe pédagogique pour tous les niveaux sera **entièrement pris en charge par Grand Lac et la commune, qui a décidé de financer la participation demandée à l'école pour les élèves de CM1-CM2.**

L'école de Chindrieux sera ainsi parmi les premières à bénéficier de ce dispositif ouvert à toutes les communes de l'agglomération.

Une quinzaine d'arceaux à vélo en cours d'installation



Ils étaient attendus par les utilisateurs de la petite reine : une quinzaine d'arceaux à vélo ont été commandés, en vue d'une installation sur divers secteurs de la commune. Les premiers accueillent d'ores-et-déjà les vélos sur la place Lamartine, devant la salle polyvalente. D'autres sont posés en complément de l'existant sur le site de Châtillon. Petit à petit, différents secteurs en sont pourvus, comme la gare, la maison de santé, la mairie ou l'école.

Eau : la sobriété est de mise

Alors que la commune a de nouveau basculé en alerte renforcée sécheresse dans l'été, voici quelques rappels sur la réglementation des prélèvements d'eau par les particuliers.

Si la situation sur le front de la sécheresse a été moins critique cette année qu'en 2022, il n'en demeure pas moins que le bassin versant du lac du Bourget a de nouveau basculé en alerte renforcée dans l'été. Ce qui s'est traduit par des mesures de restriction dès le mois de juillet, qu'il nous faut respecter pour retarder au maximum des mesures encore plus impactantes.

C'est aussi l'occasion de rappeler la réglementation en matière de prélèvements par les particuliers dans les cours d'eau.

Arroser un jardin, une pelouse ou remplir une piscine, laver une voiture... Les raisons peuvent être multiples pour prélever de l'eau dans une rivière. Ces prélèvements dans le milieu naturel, bien qu'autorisés, restent très encadrés. Car un pompage n'est



Un seul pompage peut suffire à assécher temporairement un cours d'eau.

pas sans conséquence pour les milieux aquatiques. En période de basses eaux ou de sécheresse, le cumul de ces prélèvements peut s'avérer néfaste pour l'écosystème.

Tout ouvrage de prélèvement d'eau (en rivière, nappe ou source) doit être déclaré en mairie. Le CISALB accompagne les riverains de cours d'eau dans leurs démarches.

Il est obligatoire de conserver en tout temps un débit minimum dans la rivière. Si le débit n'est plus atteint, les prélèvements sont interdits.

Rappelons par ailleurs que la modification des écoulements vers le système de prélèvement est interdite, et que les volumes d'eau prélevés doivent être comptabilisés (par un compteur par exemple).

PRATIQUE

► Connaître les restrictions dans sa commune : <https://vigieau.gouv.fr>

► Retrouvez les actus de l'opération «Eau climat, on agit», à laquelle adhère la commune : www.facebook.com/eauclimatonaigit



Interdiction de prélever en période de sécheresse

Les prélèvements domestiques en cours d'eau, nappe phréatique ou source, sont parmi les premiers à être interdits lors de la prise d'un arrêté Sécheresse, et ce dès le niveau d'alerte car ils sont considérés comme des usages non prioritaires.

A l'heure où nos agglomérations, communes, département, nos agriculteurs et entreprises s'investissent pour changer de pratiques et laisser de l'eau aux rivières, il est essentiel que tout un chacun puisse à son tour suivre la démarche. En période de sécheresse, les débits minimums restitués à l'aval des sources par les agglomérations doivent par exemple être préservés pour l'écosystème et non prélevés pour arroser un jardin...

► Favorisons la récupération d'eaux pluviales et le changement de techniques culturales (paillage, binage, type de cultures...)

► Acceptons d'avoir des véhicules un peu plus sales que d'habitude et de voir nos pelouses jaunir pendant l'été... celles-ci reverdissent vite !

Ambroisie : une lutte qui nous concerne tous

L'ambroisie pose un véritable problème de santé publique : ses pollens sont allergènes et une exposition répétée provoque des allergies chroniques.

Par la longévité et la grande quantité de ses graines, elle colonise durablement les milieux agricoles, friches et bords de route.

Véritable enjeu de santé publique, la lutte contre l'ambroisie est obligatoire sur tout le territoire national pour toute personne physique ou morale sur les terrains « lui appartenant ou exploités par elle » (décret du 26 avril 2017). Cette réglementation est complétée par un arrêté



préfectoral du 10 juillet 2019 en Savoie.

L'enjeu est d'empêcher l'ambroisie d'émettre ses pollens et de produire ses graines.

Le Département teste la fauche tardive



Le Département a réalisé un inventaire des zones infestées sur les bords des routes et a mis en œuvre un plan d'actions, à commencer par une technique particulière de fauchage. L'ambroisie

supporte en effet mal la concurrence d'autres espèces. L'expérimentation consiste à ne pas faucher de manière prématurée certains accotements, afin que la végétation locale prenne le dessus.

Moustique tigre : vous l'avez oublié ? Lui ne vous oublie pas...

Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

① CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE



RANGÉZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

- ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES



GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage

② AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces !



C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre !



Grand Lac candidate au label Unesco « Homme et Biosphère »



Le 12 juin, Grand Lac a lancé officiellement sa candidature au label Unesco « Homme et Biosphère ». Il s'agit d'un programme scientifique destiné à concilier protection de la nature, développement des populations

et des économies locales. C'est un engagement à aller plus loin pour le développement durable, un gage de valorisation de notre patrimoine - naturel, culturel, économique - et des efforts déjà engagés.

Cet automne, apportez vos idées sur les objectifs et actions prioritaires à engager pour les 10 ans à venir, en vue du dépôt officiel de la candidature à devenir « réserve de biosphère » en septembre 2024.

Rénovation énergétique : les permanences de l'Asder au Relais Grand Lac de Ruffieux

Posséder un logement bien chauffé, bien ventilé et bien isolé est à la fois gage de confort mais aussi d'efficacité énergétique. Pour y parvenir, il est parfois nécessaire de réaliser des travaux. Sur le territoire de Grand Lac, l'Asder vous accompagne tout au long de votre projet de rénovation énergétique sur différentes thématiques :

- ▶ les solutions techniques existantes, en matière d'isolation, de matériaux, de ventilation...
- ▶ les énergies renouvelables adaptées aux usages,
- ▶ les aides financières disponibles et le montage des dossiers associés.



Les conseillers Asder assurent des permanences sur notre territoire pour répondre à toutes vos questions, le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 18h au Relais Grand Lac de Ruffieux, 172b rue de Jérusalem – ZA Saumont.

En dehors de ces permanences, vous pouvez recevoir des conseils personnalisés lors d'un rendez-vous dédié.

Contact : 04 56 11 99 00 / info@faire73.fr.

Un dispositif d'aide du Département

Le Département de la Savoie accompagne également les particuliers par son dispositif d'aide aux travaux de rénovation énergétique. 1,24 M€ de crédits départementaux ont bénéficié à 780 ménages en 2022. Le conseiller Asder vous aidera à rassembler l'ensemble des mesures d'aides existantes.



Fleurissement : priorité aux variétés économes en eau

L'équipe de bénévoles investis dans le fleurissement a résolument réorienté les plantations vers des variétés vivaces beaucoup moins gourmandes en eau ; elle mettra à profit la saison automnale pour faire le point sur ces nouvelles expérimentations afin d'améliorer encore cette transition.

À plusieurs reprises, des plantations ont été retirées et écrasées dans les jardinières. Quelle satisfaction peut-on tirer à saccager le travail de bénévoles, qui donnent de leur temps pour le collectif ? La muni-



cipalité tient en tout cas à remercier les bénévoles du fleurissement, dont le travail est reconnu par la grande majorité.

Un atelier pour créer et installer des nichoirs



C'est un atelier original qui a été proposé aux Chindrolains, à l'initiative d'Isabelle Mossaz, conseillère municipale déléguée. Grâce aux bons conseils de Sébastien, naturaliste et animateur de Colocaterre, des Chindrolains ont pu participer à un atelier de réalisation de nichoirs. De l'avis de tous, ce moment très

instructif a permis d'apprendre à construire des habitats adaptés et à éviter de petites erreurs. L'ensemble des nichoirs réalisés ont été ensuite posés par le groupe dans des espaces publics (église, cimetière, école...). Chacun est reparti avec la ferme intention de reproduire ces réalisations !

Biodiversité : les écoliers à l'œuvre



Depuis fin juin, un hôtel à insectes a été installé contre le muret de l'école à côté de la fontaine. La Maison du Marais en a fait don à l'école. Les agents des services techniques et de l'EID ont déplacé cette structure en chêne d'une centaine de kilos. Deux demi-journées pédagogiques sur le thème de la biodiversité et de ses bienfaits, ont été organisées, avec une «chasse aux insectes» au menu et le remplissage de l'hôtel à l'aide de matériaux qu'ils avaient rapportés : pot en terre, pomme de pin, paille, mousse, bambou... Ils ont été accompagnés par Laura, Christophe et Céliane de la Maison du Marais qui ont partagé leur savoir avec les enfants et leurs enseignantes.

L'hôtel a pour objectif d'offrir un abri aux insectes durant la période d'hiver ; ainsi à la belle saison, ils nous aideront à avoir un jardin fleuri et éloigneront les insectes nuisibles. Il ne présente aucun danger pour les enfants et leur permettra d'observer ce qui s'y passe tout au long de l'année.



Les bienfaits de la préservation des oiseaux et de leur environnement

Accueillir la biodiversité au jardin, et les oiseaux en particulier, peut se faire par la pose de nichoirs. C'est une première étape très satisfaisante, le va-et-vient des oiseaux est un vrai bonheur. Par la suite, et pour favoriser d'autres espèces d'oiseaux, il s'agit de repenser son jardin pas à pas.

Toujours avoir en tête que, plus votre jardin accueillera de milieux différents, plus il sera riche en biodiversité, chaque espèce trouvant chaussure à son pied. Comme lorsque vous accueillez des amis, les deux choses primordiales sont le gîte et le couvert. Prévoir de quoi permettre aux oiseaux de nicher, et avoir un jardin suffisamment riche pour nourrir leur famille.

Autant vous dire que la pelouse tondue trop ras et la haie de thuyas coupée au carré ont du souci à se faire. Gardez toutefois une partie pelouse tondue au maximum devant la terrasse et dans les allées semble évident. Cela permettra à la Bergeronnette grise de venir chasser au sol, tout insecte qui s'y trouve.

N'hésitez pas à laisser quelques cavités ouvertes : moellon cassé derrière le garage, vieil arbre creux, ou posez des nichoirs pour les mésanges qui vous débarrasseront des insectes rampant le long des végétaux, des plantes herbacées aux arbres les plus haut, et en particulier des chenilles qui rongent vos plantes. Et si les larves des tenthrèdes ne sont pas vraiment des chenilles puisqu'il s'agit d'un groupe de guêpe, les mésanges ne font pas la différence pour le plus grand bonheur du cassisier, des pivoinés, des groseillers, du bouleau...



Des Chindrolains ont confectionné des nichoirs posés en différents lieux.

Laissez vos appentis, grenier, remise, cabane de jardin, accessibles au rouge-queue noir qui y installera son nid. Cet oiseau chasse à l'affût sur un perchoir au-dessus du jardin, et fond littéralement sur tout insecte osant décoller sous son bec. Ces abris pourront être également utilisés par le troglodyte mignon, 3^{ème} plus petit oiseau de France, recherchant un gîte nocturne l'hiver pour limiter les pertes de chaleur.

Une zone d'herbes hautes avec un petit tas de cailloux type cairn, un petit tas de branches... permettront d'accueillir le troglodyte et le rouge gorge. Les herbes montées en graines feront le bonheur du chardonneret élégant qui a besoin de graines dès le printemps. Notez donc que le moineau participe à la régulation des insectes.

Ne vous fatiguez pas trop à l'automne avec le nettoyage éponyme. Laissez les feuilles mortes au pied des plantes, ce qui protégera le sol du froid et le nourrira. C'est aussi un garde-manger pour le merle noir qui viendra déloger ici les derniers insectes

présents, même en plein hiver.

Bichonnez le lierre

Le cycle de végétation décalé du lierre est une aubaine pour la biodiversité. Sa floraison au printemps est prisée des abeilles et autres butineurs. Sa fructification donne des fruits mûrs en février, lors du retour des premiers migrateurs comme la fauvette à tête noire au chant si fluté et mélodieux. A cette époque de l'année, cela fait bien longtemps que tous les fruits et baies de l'automne ont été boulotés par les autres oiseaux. Tout le monde en profite !

Et non, le lierre ne parasite pas les arbres, la preuve en est, il pousse aussi bien sur un mur. Et non le lierre ne concurrence pas l'arbre sur lequel il pousse pour la lumière, le lierre n'atteignant jamais l'extrémité de l'arbre. Non, il n'étouffe pas l'arbre. Observez le tronc porteur, il n'est jamais déformé, ce qui n'est pas le cas avec le chèvrefeuille ou la glycine... le lierre est une plante extraordinaire !

Article partagé par Colocaterre (www.colocaterre.com)

Les horaires d'ouverture de la déchetterie

PÉRIODE ESTIVALE DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOÛT

	Drumettaz-Clarafond Grésy-sur-Aix	Le Bourget-du-lac	Entrelacs	Chindrieux
Du lundi au samedi	8h00 - 15h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 13h00
Dimanche	9h00 - 12h00			

PÉRIODE ANNUELLE DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 MAI

	Drumettaz-Clarafond Grésy-sur-Aix	Le Bourget-du-lac	Entrelacs	Chindrieux
Du lundi au vendredi	8h30 - 12h00	14h00 - 17h30	8h30 - 12h00	14h00 - 17h30
Samedi	14h00 - 17h30	8h30 - 12h00 14h00 - 17h30		
Dimanche	9h00 - 12h00			

Depuis le 1^{er} septembre, les horaires de la déchetterie de Chindrieux ont repris leur cours habituel.

Cet été, en raison de la canicule, ils avaient évolué afin d'améliorer

les conditions d'accueil des usagers et les conditions de travail des agents. Du fait de la présence de béton, du bitume et de la ferraille, les températures peuvent dépasser 50° C.

Des ateliers gratuits pour utiliser des couches lavables



déchets a été simplifié : vous pouvez déposer dans les conteneurs jaunes tous les emballages et tous les papiers.

Jeter moins est également un enjeu de la valorisation des déchets. Grand Lac propose des ateliers gratuits sur l'utilisation de couches lavables. À l'issue d'un atelier d'information, des kits peuvent être empruntés auprès de Grand Lac pendant trois semaines pour un test gratuit.

Les kits existent en plusieurs tailles pour des enfants de 2 à 15 kg et sont composés de 15 à 20 modèles différents, avec plusieurs accessoires utiles (filet de lavage, sac à couches...).

► Service Valorisation des déchets de Grand Lac : tri@grand-lac.fr ; www.grand-lac.fr.

Le tri à la maison est indispensable pour que les déchets recyclables soient valorisés.

Depuis janvier 2023, le tri des

Ne jetez plus vos vieux objets

Vos vieux objets peuvent être déposés en déchetterie ou à la recyclerie. Propres et en bon état, ils retrouveront une seconde vie. Des permanences pour les dépôts sont assurées à la recyclerie du mardi au vendredi, de 9h à 12h. Vous pouvez aussi faire de bonnes affaires en y faisant des achats.

La recyclerie est située 778 route de Drumettaz, à Drumettaz-Clarafond.

Pour toutes vos questions sur le tri, contactez le service Valorisation des déchets de Grand Lac au 04 79 61 74 75.

Un seul mégot peut polluer 500 l d'eau



Grand Lac a posé des cendriers de plage plutôt ludiques, dont l'objectif est d'abord et avant tout d'éviter la dissémination dans la nature des mégots dont la durée de vie est d'un à cinq ans ! Un mégot contient une centaine de substances nocives voire cancérogènes, qui contaminent à la fois, l'eau, l'air et les sols. Alors n'hésitez pas à voter entre le paddle et le pédalo quand vous jetez votre mégot !

Affouage de bois

Le conseil municipal propose de mettre en affouage 50 stères de bois sur la parcelle H 754 (parcelle forestière n° 2), route de la Chambotte, sur le chemin communal, en direction du sentier du Bognon, à l'est de la plateforme de retournement. Ces offres sont mises à la disposition des habitants de Chindrieux à titre gratuit. En cas de pluralité de postulants, la commune procédera à la répartition des opérations d'affouage. Les candidatures des postulants seront reçues en mairie de Chindrieux jusqu'au 30 novembre inclus.

Un broyeur à votre disposition



Un broyeur est régulièrement mis à la disposition des habitants par Grand Lac. Les prochaines sessions auront lieu du 19 octobre au 1^{er} novembre et du 11 au 24 janvier 2024. Pour en bénéficier, il faut habiter la commune, y utiliser le broyeur et disposer d'un véhicule avec une boule d'attelage. Le permis B suffit pour son transport. Le prêt est gratuit. Seule la remise à niveau de l'essence est à votre charge. Contacter la mairie pour le réserver.

Commandes groupées de pellets

La SARL Bois de Chautagne, basée à Ruffieux, organise des commandes groupées de pellets. N'hésitez pas à la contacter si vous souhaitez utiliser ce dispositif : 06 64 76 72 60.

Les écoliers à la découverte de l'histoire



Dans le cadre de l'opération « Les enfants du patrimoine », impulsée par le ministère de la Culture lors des Journées du patrimoine, les écoliers de Chindrieux ont découvert, avec les résidents de l'Ehpad des Fontanettes, l'histoire de « La belle châtelaine de Châtillon », inspirée de la légende du canal de Savières d'Anthony Dessaix. Cette rencontre a été organisée par Josy Rosset, guide du patrimoine Savoie Mont-Blanc, Magali Cruzel, conseillère déléguée en charge de la lecture publique,

et les bénévoles de la bibliothèque.

Geraldine Mollard, directrice de l'Ehpad, était enchantée par cette animation car les résidents n'ont pas souvent la chance de rencontrer les enfants qu'ils entendent pourtant jouer et crier dans la cour toute proche. Cela a été pour eux l'occasion de faire la connaissance des enfants, de voir la nouvelle extension de l'école et (re)découvrir la légende.

La rencontre s'est terminée par un goûter offert par la mairie.

Le conseil jeunes en visite à l'Assemblée nationale

Le conseil intercommunal Jeunes de Chautagne a pu visiter l'Assemblée nationale et assister à une séance, à l'invitation de la députée Marina Ferrari. Le groupe, qui était accompagné d'Olivier Rognard, président du SIVSC, et d'élus, en a profité pour découvrir plusieurs monuments de la capitale.

Ce voyage clôture un mandat de deux ans pour les jeunes élus du CIJ, dont l'une est Chindrolaine. Le renouvellement des conseillers jeunes aura lieu début novembre. Certains pourront continuer l'aventure mais il y aura des places disponibles pour tout



jeune de Chautagne âgé de 12 à 16 ans.

Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale, manifestez-vous auprès d'Hervé Gouard (06 08 90 41 79 ou 04 79 54 69 88).

Petite enfance : le RPE au service des familles et des assistantes maternelles

Situé à Serrières-en-Chautagne, le Relais petite enfance (RPE), service géré par le Syndicat Intercommunal à vocation sociale de Chautagne, est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges. Il s'adresse aux familles et accompagne tout parent en recherche d'un mode d'accueil sur l'ensemble du territoire. Il offre également un soutien dans leur métier aux assistantes maternelles. Ce service peut être lieu de médiation en cas de conflit.

Ateliers d'éveil

Le RPE organise des ateliers d'éveil les lundis, jeudis et vendredis matins de 8h30 à 11h à destination

des assistantes maternelles désireuses de proposer des temps collectifs aux enfants qu'elles prennent en charge. Des temps de réunion sont également proposés à ces professionnelles.

Guichet unique petite enfance

En place depuis janvier 2022, le Relais petite enfance offre un service de guichet unique Petite enfance permettant une centralisation des demandes d'accueil que ce soit pour une place en crèche ou chez une assistante maternelle.

Contact : Caroline KAR-BOWSKI (06 47 37 55 52).

Accord'Âge : un groupe d'animation pour les aînés isolés

Service de lutte contre l'isolement du CIAS (centre intercommunal d'action sociale) Grand Lac, Accord'Âge propose un groupe d'animation aux aînés de la Chautagne, qui vivent seuls à domicile et sont en difficulté pour maintenir des relations sociales.

Tous les troisièmes vendredis après-midi du mois, le service va chercher les personnes à leur domicile en minibus pour des animations collectives diversifiées : jeux de mémoire ou musicaux, sorties culturelles ou au restaurant... Deux places sont encore disponibles.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service



Des animations collectives sont proposées le troisième vendredi du mois.

Accord'Âge au 04 79 88 68 77 ou sur accordage@cias-grandlac.fr. Téléassistance, portage de repas, aide à domicile, soins à domicile, Ehpad... Le CIAS gère un ensemble de services en di-

rection des personnes âgées. **N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CIAS**, 6 rue des Prés Riants (1er étage) à Aix-les-Bains. Tél. : 04 79 52 12 44 ; cias@cias-grandlac.fr.

Football : l'équipe fanion monte en D2

La saison 2022-2023 de l'Entente football de Chautagne (EFC) s'est clôturée avec une excellente nouvelle puisque l'équipe fanion accède à l'échelon supérieur, en D2 !

L'équipe féminine s'est quant à elle classée à la 4^{ème} place du classement, ce qui est la meilleure performance du club, et les U15 ont été sacrés champions de leur poule.

L'EFC a reçu pour la 5^{ème} fois le label jeune FFF, gage de qualité d'accueil et d'organisation, et pour la seconde fois le label



école féminine de football.

Le club continue d'être présent au collège de Culoz par le biais de la classe sport de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

En ce début de saison, l'EFC accueille toutes celles et tous ceux qui souhaitent rejoindre le club que ce soit en tant que joueur, éducateur, dirigeant ou supporter de tous âges, femme ou homme, quel que soit le niveau !

Les enfants nés jusqu'en 2018 inclus sont les bienvenus. Des séances portes-ouvertes auront lieu au mois de septembre.

L'EFC proposera comme chaque année la traditionnelle vente de boudins et fricassées au mois de novembre prochain.

EN SAVOIR PLUS

Site : efchautagne.footeo.com

Facebook : Entente Football de Chautagne

Des séances 100% féminines

L'EFC lance un appel aux filles et aux femmes pour les inviter à venir découvrir la discipline. Le club propose notamment des séances 100 % féminines aussi bien chez les jeunes que chez les adultes.

Restos du cœur : 28 % de progression cette année



Cette année, les Restos du cœur de Chautagne ont enregistré une augmentation de 28 %. Certains bénéficiaires ont trouvé du travail depuis.

Outre l'aide alimentaire, les Restos du cœur proposent la prise en charge de l'assurance scolaire par la MAE, un partenariat avec la CPAM (bilan de santé et recherche de mutuelle), du micro-crédit, un service justice, des vacances, un vestiaire...

L'antenne locale des Restos du cœur est soutenue par le Conseil

départemental, les communes de Chautagne, le U express de Ruffieux, l'Intermarché de Béon, la boulangerie « Les Délices de Culoz », l'Entente football de Chautagne pour le Noël des enfants et de nombreux donateurs. Les Chautagnards ont à nouveau été généreux lors de la collecte de mars : 1296 kg de denrées recueillis contre 1227 l'année dernière.

Le centre tourne actuellement avec huit bénévoles mais serait ravi d'en accueillir de nouveaux.

📍 801 route d'Aix, Chindrieux
Mercredi matin de 8h à 13h30
Contact : 04 79 52 22 06

Gymnastique du lac



Venez rejoindre la Gymnastique du lac le mercredi, de 18h à 19h, à la salle des écoles.

Le club propose des exercices de gymnastique variés : musculation (abdos, fessiers, bras...), step, étirements, détente, relaxation.

Les cours sont accessibles à tous, dans une bonne ambiance, animés par Fabien, professeur de gym.

La reprise a eu lieu le 13 septembre. Les deux premières séances sont offertes à titre d'essai.

Contact : 06 60 29 30 40.

Sou des écoles : des ateliers artistiques pendant l'été



Le Sou des écoles embarque pour une nouvelle année pleine de belles surprises et de convivialité.

Le 8 septembre, l'association a tenu son assemblée générale. Une expo y mettait en valeur les créations artistiques réalisées durant l'été par les écoliers.

Peut-être avez-vous croisé cet été un petit groupe d'enfants en plein effort créatif en Chautagne ? Le Sou des écoles a organisé quatre sessions artis-

tiques un peu spéciales pour les enfants de Chindrieux. Les ateliers gratuits, animés avec passion par Lindsay Leboeuf, illustratrice/graphiste et membre du Sou des écoles, ont été une véritable réussite. Les jeunes artistes ont pu explorer différentes techniques et exprimer librement leur créativité à travers le collage, le fusain, les mandalas végétaux et l'acrylique.

Prochain rendez-vous le 7 octobre pour les diots.

Centre socioculturel ALCC : tout pour la famille



L'association Animation loisirs et culture en Chautagne (ALCC) bénéficie d'un agrément de la CAF

qui lui permet d'être un centre socioculturel. Le centre ALCC est un lieu d'écoute, d'échange, de rencontres, d'activités, de services, de propositions et de débats, pour les habitants.

Il agit pour les familles par l'animation du centre de loisirs de Chanaz (ouvert à tous) et l'accueil des jeunes de 11 à 17 ans,

le point relais CAF, des ateliers parents-enfants le lundi matin (motricité, massage, éveil corporel...), des sorties famille, des conférences à la parentalité, des ateliers créatifs le dernier samedi du mois, le café des parents le vendredi matin, des ateliers cuisine parent-enfant le 1^{er} mercredi de chaque mois, des spectacles, des animations autour du jeu. Et encore plein d'autres choses à découvrir sur les programmes mensuels.

Contact : Alexia et Magalie, 04.79.54.52.54 ou lafamille@alcc73.fr.

Bibliothèque : opération Premières Pages

Vous êtes parents d'un enfant né ou adopté en Savoie en 2022 ? Le Département de la Savoie, Savoie-biblio, avec le soutien du ministère de la Culture et en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales de la Savoie et la Mutualité sociale agricole – Alpes du Nord vous offrent l'album « Une toute petite goutte de pluie », de Galia Tapiero et Marion Brand.

Munis de l'invitation, passez à la bibliothèque de Chindrieux avec votre enfant, où l'équipe sera heureuse de lui offrir ce magnifique album.



Depuis 2010, l'opération Premières Pages est au croisement de trois compétences du Département : la lecture, la petite enfance et la culture. Elle a déjà permis à plus de 24 500 enfants savoyards d'accéder en famille à l'univers des livres et de la lecture pour en partager les plaisirs.

PÔLE DE SANTÉ DE CHAUTAGNE

903 route d'Aix - 73310 Chindrieux ▶ site : santechautagne.fr

Secrétariat du Pôle de santé : 04 79 52 27 39

Prise de RDV pour les médecins généralistes, les ostéopathes et les sage-femmes

▶ Tous les matins, du lundi au samedi : 8h30-12h.

▶ L'après-midi : les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-16h30. Le mercredi : 16h30-18h30.

Le samedi matin et mercredi après-midi : prise de rendez-vous possible par téléphone uniquement, seulement pour les médecins généralistes.

Pharmacie : 04 79 54 20 62 - du lundi au vendredi (8h30-12h30, 14h30-19h00) et samedi (8h30-12h30, 14h30-18h00)

Pour connaître la pharmacie de garde : servigardes.fr

Médecins généralistes – doctolib.fr ou secrétariat

Cabinet dentaire - 04 79 54 28 54 - 127 route de Seyssel

Sages-femmes : Françoise Belloeil / échographe (maiaa.com ou 04 50 97 45 66) ; Anne-Lise Hamoignon (doctolib.fr ou 06 82 31 09 25) ;

Fanny Francioli / échographe (doctolib.fr ou 06 34 62 65 60)

Psychologues : 07 61 80 78 78

Psychomotricien – 07 83 78 90 15

Orthophonistes : Nathalie Gay Perret (06 32 79 96 45 - ZA de Saumont, à Ruffieux) ; Agathe Ratel (07 56 95 40 13)

Podologue - 04 79 52 30 85

Kinésithérapeutes - 04 79 54 00 36

Ostéopathes - doctolib.fr ou 04 79 34 70 93

Diététicienne - 06 17 87 34 50

Infirmier·ères : cabinet de Chindrieux - 04 79 54 24 91 - 903 route d'Aix ; cabinet de Ruffieux - 06 21 79 11 78 - 1189 route des Vignes

Infirmière ASALÉE - 07 52 05 24 86

SERVICES DE SANTÉ

(hors Pôle de santé)

Médecin généraliste : Docteur Verjus - 04 79 54 23 73 - 61 rue du Perron

Bio magnétisme : Gilles Cochet - 07 70 28 87 29 - 65 rue du Perron

NUMÉROS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

Centre des grands brûlés Lyon : 04 72 11 75 98

Centres hospitaliers :

▶ Aix-les-Bains 04 79 88 61 61

▶ Belley 04 79 42 59 59

▶ Chambéry 04 79 96 50 50

Sida info service : 0800 84 08 00

Drogues info service : 0800 23 13 13

Enfance maltraitée : 119

Violences conjugales : 3919

Maltraitance des personnes âgées et handicapées : 3977

Lutte contre la radicalisation : www.stop-djihadisme.gouv.fr

SOCIAL

Assistante sociale : 04 79 63 87 45 sur rendez-vous



Relais Chautagne Grand Lac

172 B rue de Jérusalem - ZA Saumont - Ruffieux

Démarches numériques, permanences de partenaires

04 79 63 87 45

Tous les matins, du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

Les lundi et jeudi après-midi : 13h30 - 16h30

Centre polyvalent d'action sociale (CPAS) « Le Corsuet » - 04 79 44 53 22 - 95 chemin des Moëllérons – Aix-les-Bains

EHPAD « Les Fontanettes » - 04 79 54 21 29 - 210 route d'Aix-les-Bains - Chindrieux

Infirmières – cabinet, soins à domicile : Carole Usal – 06 09 14 32 44 - 275 rte Sapenay, Chindrieux

PMI (Protection maternelle infantile) – 04 79 34 32 00 - 17 avenue du Petit Port - Aix-les-Bains

Syndicat intercommunal à vocation sociale de Chautagne (CIAS) - 04 79 54 21 29 - Saumont, Ruffieux.

ARTISANS

Bijoux fantaisie : Alexandra Mainetti

Carreleur : Decobat

Carrossier : Carrosserie de Chautagne

Electricien : GS Electricité

Charpente-couverture-zinguerie : Journet Charpente Fils

Charpente : Julien Nonglaton

Garagistes : Garage Bimet ; Garage Chesnel

Station-service : Total

Hivernage de bateaux : Yscklif Bimet

Maçon peintre carreleur : Michel Giannico

Paysagistes : Florian Journet ; 2B Paysage Concept (architecte) ; RC Paysage

Peintres : Amoros ; Decobat

Plâtrier peintre : Thibaut Brachet

Plombiers chauffagistes : Carraro Concept ; Franck Savignac ; JM Energie

Sculpteurs : Eve Hanrioud ; Frédéric Clerc-Renaud

AGRICULTURE

Agriculteur : Ferme du Saget

Apiculteur : Le Rucher de Chautagne

Céréalière : SCEA du Lac

Coopérative viticole : Le Vigneron Savoyard - Cave de Chautagne

Pêcheries : La pêche du bout du lac (R.Bouvier) ; Cédric Giroud

Viticulteurs indépendants : Yannick Thonet ; Jean-Michel Thonet

COMMERCES ET SERVICES

Activités nautiques : Christophe Perier

Agence immobilière : Fnaim Métier immobilier

Agents immobiliers : Capi-france ; Safti ; Optimhome

Architecte : Meraki

Auto-école : CER

Banques : Crédit Agricole de Savoie ; La Banque Postale

Boucherie-charcuterie : Sébastien Martin

Assurances : Groupama

Chantier nautique : Mecamarine 73

Chauffage : Chautagne Energie
Ecole de pilotage : Parapente Helico Service

Ecole de plongée : Into the blue
Epicerie : Vival

Esthéticienne : Sophie Esthétique

Fleuriste : La fleuriste du coin

Gardiennage chiens/chats : L'Arche de Noël

Géomètre-expert DPLG : SCP Géode

Glacier : Chez Gust

Graphisme : Lindsay Leboeuf

Jardinerie : Comptoir du Village Gamm Vert

Tranquillité vacances : signalez vos absences à la gendarmerie

Dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, les résidents peuvent signaler leur absence à la gendarmerie afin de renforcer la surveillance. Pour plus de renseignements : 04 79 54 20 17.

Mode : Pt'Hibou

Restaurants : Bar-restaurant de la Plage ; L'Auberge du Sapeyay ; O'Lac

Salle de réception : La Maison des Apôtres

Salon de coiffure : Mel Concept Coiffure

Taxi : Taxi de Chautagne

UTILE

Mairie de Chindrieux

mairie@chindrieux.fr
ou 04 79 54 20 36

Urbanisme : accéder aux pièces du PLUi de Chautagne : grand-lac.fr/urbanismehabitat/plui-chautagne.

Bibliothèque : 04 79 52 20 95 - bibliothequechindrieux@orange.fr

Ecole : 04 79 54 21 54

Cantine et garderie municipale : 04 79 52 18 65

Camping « Les Peupliers du Lac » - 06 33 43 82 40 - Chemin des Cloîtres

La Poste : 3631

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi (8h15-11h15). Samedi matin : 9h-12h.

Déchetterie : Praz, à Chindrieux (Voir détail en page 12)

Entente Interdépartementale pour la démoustication (EID) : 04 79 54 21 58

Eau Grand Lac : 04 79 61 74 74

Dépannages réseau téléphonie fixe (Orange) : 1013

Enedis : 09 69 32 15 15

Maison de la justice et du droit : 1500 bd Lepic, 73100 Aix-les-Bains. 04 79 34 00 53 - Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h.

Conciliateur de justice : 04 79 63 89 45 - RDV auprès du relais Grand Lac Ruffieux, tous les premiers mardis du mois de 9h à 12h.

Architecte conseil : 04 79 63 89 45 - RDV auprès du secrétariat du relais Grand Lac à Ruffieux, tous les premiers jeudis du mois.

Deux applications pour la commune

La commune utilise deux applications mobiles pour transmettre des informations à ses habitants.

► PANNEAU POCKET



Cette application est uniquement destinée aux informations communales (problèmes de routes, fuites d'eau, éventuelles enquêtes...). Téléchargez Panneapocket sur Google Play ou App Store, choisissez la commune de Chindrieux et positionnez-la en favori afin de recevoir les notifications.

► INTRAMUROS

Cette application est dédiée à l'ensemble des communications qui peuvent intéresser le public, comme celles provenant des associations.

Téléchargez Intramuros sur Google Play ou App Store. La commune de Chindrieux vous est proposée parmi une liste de communes à proximité.



CAVEAU DE CHAUTAGNE
L'expérience viticole en Chautagne
 caveau-chautagne.com
 Ouvert 7j/7

GS ELECTRICITE

INSTALLATION
 RENOVATION
 DEPANNAGE

Grégory GRAVIL
 171 RUE DU PERRON
 73310 CHINDRIEUX

Tél: 04 56 39 18 53
 Port: 06 01 07 59 12

gs.electricite.73@gmail.com

TRAVAUX PUBLICS • VRD • TERRASSEMENT

Sébastien Ducruet

La Loi • 73310 Ruffieux
 Tél. / Fax : 04 79 54 28 05
 Portable : 06 09 10 48 95

pecherie du bout du lac
 pêcheur professionnel-vente de poissons du lac

romuald bouvier
 341 route du sapenoy
 73310 chindrieux

06.75.04.74.84

Thibaut-Brachet

PLATRERIE - PEINTURE INT. & EXT.
 REVETEMENTS SOL & MURS

Thibaut BRACHET Tél. 06 79 21 20 05
 tb.brachet@gmail.com
 84 Rue de Vars - 73310 CHINDRIEUX

ARTISAN PLOMBIER CHAUFFAGISTE

JM Energie

06 50 64 31 96 / 04 79 88 13 99
 jm.energie@hotmail.fr
Installation & Dépannage

SARL **ARRARO**

EIFFAGE
 ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
 VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de VOGLANS
 2, rue Centrale - 73420 VOGLANS
 Tél. 04 79 52 08 00
 www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

Au Rucher de CHAUTAGNE

MIELS & DÉRIVÉS

FRANÇOISE GUICHON
 Lachat, 2233 route du Sapenoy
 73310 CHINDRIEUX
 Tél. 04 79 54 20 88
 guichon.deprimoz@orange.fr

capifrance

Et si on parlait de vos projets immobiliers ?

N'hésitez pas à contacter votre conseillère immobilière indépendante CAPIFRANCE sur le secteur de la Chautagne.

Flora ULSCHNEIDER
 06 34 42 48 47
 flora.ulschneider@capifrance.fr

www.capifrance.fr

Atelier d'architecture

meraki
 [may·rah·kee]

Antoine CÔME
 architecte

06 52 93 65 64
 www.ada-meraki.fr

26, route de Châtillon - 73310 Chindrieux

Patrice & Corinne

vival by Casino

Chindrieux - tél : 04 79 54 52 27

**37 ans en 2023,
 merci aux fidèles clients**

HORAIRES 7h30 - 12h30 / 15h - 19h
 fermé le mercredi et dimanche après-midi

Bonne nouvelle : une classe supplémentaire à l'école

Les parents d'élèves ont fait remonter au maire leur inquiétude, face à une classe de petite et moyenne section dont l'effectif dépassait les 30 élèves. Contact a donc été pris avec le Directeur académique des services de l'Education nationale courant juillet pour évoquer le sujet. Malgré un effectif général moyen considéré comme normal pour cinq classes, ce dernier a reconnu que la répartition pédagogique des cohortes d'élèves s'avérait complexe. Il a donc répondu favorablement à notre demande de reconsidérer le nombre de classes pour cette année, ce qui permet une rentrée dans des conditions très satisfaisantes pour les écoliers et leurs enseignants.



La municipalité à votre rencontre



La municipalité poursuit ses rencontres citoyennes initiées en 2022 avec les Chindrolains. Cette année, les élus sont allés au devant des habitants de Viuz, Chevigneux, Praz et Châtillon au printemps. Les échanges permettent de mettre en lumière les problématiques rencontrées dans les quartiers et hameaux.

Participez à une formation pour apprendre à sauver des vies

À l'occasion des rencontres citoyennes, Marjorie Monnet, cheffe du centre de secours de Chautagne, a réalisé des démonstrations d'utilisation du défibrillateur, que vous pouvez désormais retrouver dans de nombreux espaces publics. Cette sensibilisation a remporté un vif succès.

Nous habitons dans un territoire rural où les secours peuvent parfois mettre du temps à arriver ; il est important que nos habitants se forment, afin de réaliser les bons gestes en attendant les secours. Aussi, pour ceux qui souhaitent aller plus loin dans la maîtrise des gestes qui sauvent, les sapeurs-pompiers proposent, en collaboration avec la municipalité, une formation aux premiers secours (PSC1 : prévention et secours civiques niveau 1).

Cette formation a pour but de vous former aux gestes de premiers secours, tel que passer une alerte, réagir face à un malaise, un étouffement, un arrêt cardiaque et bien d'autres situations d'urgence. Cette formation de 7h est ouverte à tous dès l'âge de 10 ans.

D'un coût de 55€ per personne, cette formation est prise



en charge par la commune moyennant une participation de 10€ par personne souhaitant participer. Vous pouvez vous inscrire en mairie ou en utilisant le QR code.

